

EMBALLAGES À DÉPOSER DANS LE BAC JAUNE



DÉCHETS NON-RECYCLABLES À DÉPOSER DANS LE BAC ORDURES MÉNAGÈRES



Emballages en métal



Bouteilles & flacons en plastique



Emballages & briques en carton

depuis le 1^{er} janvier 2017



Tous les autres emballages en plastique

Adoptez les bons réflexes !

C'est un emballage ? JE TRIE !

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider

Trier les emballages en vrac dans le bac, sans les imbriquer

Le VERRE et tous les PAPIERS sont à déposer dans les Points d'Apport Volontaire



Textiles hygiéniques



Restes alimentaires



Vaisselle cassée



Objets en plastique

Adoptez les bons réflexes !

Déposer les déchets en sac dans le bac

Maintenant, TOUS LES EMBALLAGES se trient dans le bac jaune

Le VERRE et tous les PAPIERS sont à déposer dans les Points d'Apport Volontaire

TOUS LES PAPIERS SONT À DÉPOSER DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Journaux & Magazines



Publicités & Prospectus



Courriers & Lettres



Livres & Cahiers



Enveloppes & Papiers



Catalogues & annuaires

A jeter en Ordures Ménagères :



Adoptez les bons réflexes !

TOUS les papiers se trient et se recyclent !

Le VERRE est aussi à déposer dans les Points d'Apport Volontaire

Les emballages sont à trier en vrac dans le bac jaune, sans les imbriquer

LE VERRE EST À DÉPOSER DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Bouteilles



Pots & Bocaux

A déposer en Ordures Ménagères ou déchèterie :



Adoptez les bons réflexes !

Le verre se recycle à l'infini !

Les couvercles en métal ou plastique se trient avec les emballages

Les dépôts dans les colonnes à verre doivent être effectués entre 8 h et 20 h